

Invitation et Agenda

Formation « *Stratégie et action pour l'allongement de la durée de vie des produits* »

Les 27 et 28 mai 2017

Au Mundo M, 47 avenue Pasteur 93 100 Montreuil (salle: Martin Luther King)

Contexte

Le cadre législatif autour de la durabilité des biens s'est considérablement structuré ces dernières années. En Europe, un plan d'action pour l'économie circulaire « *closing the loops* » est en négociation d'ici fin 2017 et de nombreux travaux sont en cours.

En France par la loi Consommation adoptée en 2014 et la Loi pour la Transition Energétique et pour la Croissance Verte adoptée en 2016. Ces deux lois ont introduit des mesures en faveur de l'allongement des produits notamment :

- l'information sur la disponibilité des pièces détachées,
- l'extension de la garantie légale de conformité de 6 à 24 mois,
- la définition de l'obsolescence programmée
- et l'inscription de la définition de l'économie circulaire.

12 organisations ont relayé la pétition « *Garantie 10 ans Maintenant* » et les Amis de la Terre continuent à plaider en faveur de l'allongement de la durée de vie des produits. Plusieurs leviers ont été identifiés pour que les produits soient plus durables et mettre un frein aux techniques d'obsolescence programmée, limiter les produits non réparables, notamment ce que l'on appelle les EEE : les équipements électriques et électroniques.

- **Les distributeurs, vitrine de la surconsommation et porte d'entrée vers un meilleur tri/recyclage des DEEE ne jouent pas le jeu**

Alors qu'ils sont des acteurs clés, les pratiques des distributeurs en termes d'affichages sont mauvaises :

- La durée légale de garantie effective est passée de 6 mois à 2 ans, mais...

De nombreuses carences sont constatées en ce qui concerne l'affichage légal chez les distributeurs (enquête 60 millions de consommateurs mars 2016). Il est démontré que la plupart des distributeurs ne réalisent pas l'affichage légal de 24 mois et ce suite à la visite de plus de 500 magasins. La mesure, mise en oeuvre depuis le 1er mars 2015 est en application progressive.

- L'affichage de la période de disponibilité des pièces détachées est obligatoire, mais...

En 2015-2016, une enquête de la DGCCRF a démontré que sur les 397 établissements relevant essentiellement du secteur de la distribution contrôlés, 126 établissements ont présenté des manquements relatifs à l'information sur la disponibilité des pièces détachées. L'information manquante l'était pour des raisons d'imprécisions ou méconnaissance. Les Fédérations professionnelles ont été mises au courant de ces manquements et ont pour responsabilité d'améliorer les pratiques du secteur.

Objectifs

- Comprendre et savoir expliquer en public le lien entre les enjeux de la réparation et de l'allongement de la durée de vie des produits
- Comprendre les bases de l'élaboration d'une stratégie de campagne et des actions qui la renforce
- Savoir organiser et participer à une action stratégique pour soutenir l'action et développer le réseau

Intervenant.es

- **Laurent Ciarabelli**, chargé de campagne modes de consommation et de production responsables aux Amis de la Terre France
- **Gabriel Mazzolini**, chargé de mobilisation aux Amis de la Terre France
- **Thibault Turchet**, responsable des affaires juridiques – Zero Waste France

Agenda

Les formations commencent et finissent aux heures annoncées.

SAMEDI 27 MAI 2017		
Horaire	Description	Méthode
9h30 -10h00	ACCUEIL	
10h-10h15	Présentation des deux jours, présentation de la journée	Affichage
10h15-11h	Présentation des différents leviers pour obtenir l'extension de la durée de vie des produits (y compris juridiques)	Description et discussion autour des pratiques des professionnels et des effets de la loi
11h00 - 11h15	PAUSE	
11h40 - 12h00	De l'allié à la cible : présentation des acteurs et forces en présence	Débat mouvant
12h00 – 12h15	Energizer	
12h15 – 12h45	Quels chiffres clés pour parler au grand public	Plénière, post-it
12h45-13h00	Explication du programme de l'après-midi	Plénière
13h00-14h00	REPAS	
14h00 – 14h30	La réparation, parent pauvre des politiques de l'emploi	Plénière Q&A
14h30-15h00	Quelles actions pour soutenir la campagne ? Retours d'expériences des groupes locaux	Plénière
15h00 – 15h10	PAUSE	
15h10 – 15h20	Energizer	
15h20 – 16h00	Comment parler de la campagne ?	Mise en situation : interview d'un journaliste, débat avec la direction d'un magasin et d'un client
16h00 – 16h30	Retour sur l'exercice, points d'amélioration Quels éléments étaient manquants pour parler de la campagne ?	Post-it
16h30 – 17h00	Présentation du programme du lendemain Retour sur la journée	Plénière

DIMANCHE 28 MAI 2017		
Horaires	Description	Méthode
09h30 – 10h00	ACCUEIL – CAFE	
10h00 – 10h20	Rappel des objectifs de la journée : savoir penser une action qui puisse être expliquée et répliquée au sein des groupes locaux	Plénière
10h20 – 10h30	Energizer	
10h30 – 11h30	20' Penser les contraintes : . Faire l'action en interassociatif . Potentiel de transformation . Quel message, quelle demande 40' : 1er brainstorm Quel message/demande doit porter l'action ?	Brainstorm musical en plénière Fonctionnement en petit groupes
11h30 – 11h45	PAUSE	
11h45 – 12h00	Jeu du « oui et »	
12h00 – 13h00	45' : 2è brainstorm Réflexions autour d'actions en groupe 15' : On écrit l'action sur papier On échange sur les choses à penser, les rôles (presse, médiateur, CP, photos, Porte-parole, PK)	Création de petits groupes (2 ou 3) Grandes feuilles stylos
13h00 – 14h00	REPAS	
14h00 – 15h00	15' : présentation par chaque groupe des actions pensées dans la séquence précédente 15' : choix de l'action la plus intéressante 30' : Ficeler l'action avec la checklist à penser	Grandes feuilles, stylos
15h00 – 15h30	Comment répliquer cette journée dans les groupes locaux ? Débrief de la journée et du Week-end	Plénière
15h30	FIN DU WEEK-END D'ÉCHANGES ET DE FORMATION	

Condition d'inscription

L'inscription se fait exclusivement via le formulaire en ligne disponible [en cliquant ici](#)

Les formations sont ouvertes à tou(-te)s les adhérent(e)s. L'adhésion aux Amis de la Terre est à prix libre. Si vous n'êtes pas encore adhérent(e)s, c'est le moment de le devenir!
<http://www.amisdelaterre.org/adhesion.html>

L'adhésion sera possible sur place.

Date limite d'inscription : Dimanche 20 mai

Transport : Les frais de transports sont à la charge des participant(e)s ou de leurs groupes locaux. Il est possible de demander une prise en charge totale des frais de transports par la fédération pour les

adhérent(e)s souhaitant s'engager activement par la suite dans le groupe thématique « Consommation » des Amis de la Terre France.

Repas : Les repas sont pris en charge par les Amis de la Terre. Préciser vos restrictions alimentaires lors de l'inscription.

Hébergement : Les frais d'hébergements sont à la charge des participant(e)s ou de leurs groupes locaux. Toutefois, il est possible de demander un hébergement militant(e) (sous réserve de place disponible).

Support : Si vous en faites la demande, un support pourra être remis lors de formation.

Suite de la formation : Les participant(e)s sont invitées à s'impliquer dans le groupe thématique « consommation » à l'issue de la formation et à penser des formes de mobilisation pour soutenir la campagne.

Personne contact pour cette formation : Laurent Ciarabelli (laurent.ciarabelli@amisdelaterre.org)